Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2008/2009 a été marquée notamment par la suppression du samedi matin et par la mise en place d'heures d'aide personnalisée pour les élèves rencontrant des difficultés.

Ce dispositif a soulevé de nombreuses interrogations et inquiétudes, liées à son organisation et à son efficacité.

Les enseignants ont remarqué que les élèves qui bénéficiaient de ces deux heures d'aides personnalisées étaient plus fatigués, leur journée étant plus longue que celle des autres élèves.

Les enseignants souhaitent pouvoir mieux prendre en charge la difficulté des élèves sur le temps de classe (avec des effectifs moins chargés, avec des enseignants supplémentaires pour travailler en petits groupes, ...). Ils souhaitent aussi que soient mieux prises en compte les inégalités en attribuant des moyens supplémentaires là où les élèves en difficulté sont plus nombreux.

Avant la fin de l'année, pour prendre le temps de faire un bilan, les enseignants de l'école ..... décident de suspendre l'aide personnalisée du 11 au 22 mai. Ils vous proposeront de vous rencontrer pour apprécier ensemble l'intérêt de cette nouvelle organisation, pour proposer éventuellement d'autres formes de prise en charge des élèves en difficulté. Le bilan leur permettra également d'intervenir auprès de l'inspecteur d'académie et du ministre.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Les enseignants